

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19-0048549

Optique 40867 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5228

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL GNAOUI ABDEL HAK

Date de naissance : 17/10/1958

Adresse : 22 rue El Hassan II App 11 Hay RAHA
CASA

Tél. : 0662242702 Total des frais engagés : 9.366 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 3/8/2022

Nom et prénom du malade : EL GNAOUI ABDEL HAK

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Hypertension artérielle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 21/9/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/09/2020	ECG + E	3000H		Dr. ZAKI S. DENTISTE CASABLANCA et des valables de la date de la facture du vendredi 27 Ghaâd 1442 25 53 55
03/08/2020	C5	G		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SOUDI ET ZAKI HAKIMA ET YOUSSEF EL NANSOUR 30886	31/08/2020	6033 00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

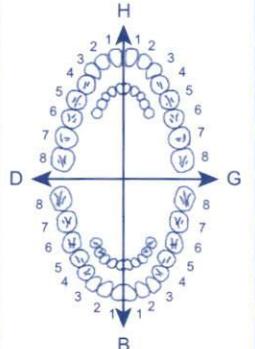
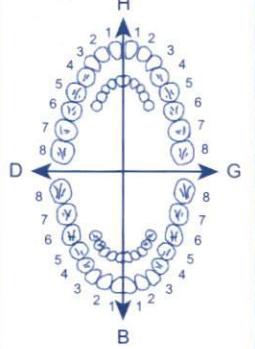
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 35533411	D 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX



Cabinet de Cardiologie et d'Explorations Cardiovasculaires
Dr. Siham Zaïmi Cardiologue



...

PPV :
Exp :
N° Lot:

30,00

03/08/20



BC Grandes Abéfiques

PPV :
Exp :
N° Lot:

30,00

15,00 x 3

August 100



Endex



30,00 x 3

LCP

603

1/1 de

8m

Dr. Siham ZAIMI - Spécialiste des maladies du Coeur et des vaisseaux - Avenue Abdellatif Ben Ghaddas - 5, Bld. Ghandi - Casablanca - Tél : 05 22 25 53 56

PPV :
Exp :
N° Lot:

30,00

CLINIQUE HOSPITALIERE
GANDI MANSOURA 360806

PPV :
Exp :
N° Lot:

30,00



• • •

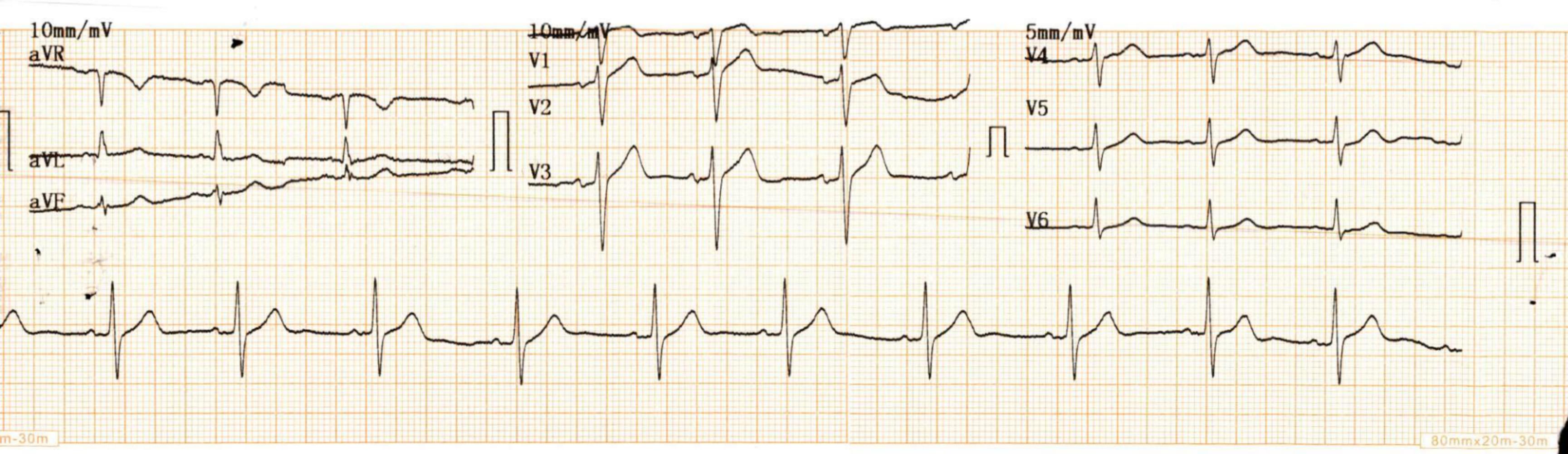
Casablanca, le 17/09/2020

COMPTE-RENDU D'ECG

Mr EL GNAOUI ABDEHAK

- Rythme régulier sinusal à 70 b /min
- PR normal
- Pas d'hypertrophie auriculaire ni ventriculaire
- Axe du cœur en D1
- ST raide en inférieur (aspect identique à l ECG antérieur)
- Intervalle QT normal

Dr. ZAIAMI Siham
Spécialiste des Maladies du Coeur
S. El Gnaoui et fils Villecoudray
Bd GHANDI, 27 GHANDI Mall - Casa



AUTO 10mm/mV

I



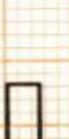
II



III



V5 5mm/mV



25mm/s EMG35Hz 80mmx20m-30m

10mm/mV

aVR



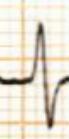
aVL



aVF



V1



V2



V3



V5 10mm/mV



AUTO 10mm/mV

I

II

III

V5 10mm/mV

25mm/s EMG35Hz